

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 8 (1863)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Nouvelles et chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Compagnies isolées n°	12 (Obwalden),	réserve.
” ” ”	13 (Nidwalden),	”
” ” ”	14 (Zoug),	”
” ” ”	15 ”	”
” ” ”	19 (Schaffhouse),	”
” ” ”	20 (Appenzell R. I.),	”
” ” ”	21 ” ” ”	”

**OBSERVATION.** — Les officiers de l'état-major fédéral dont les noms ne sont pas contenus dans la présente division de l'armée, sont destinés à des commandements particuliers, ou seront attachés au grand état-major fédéral.

## NOUVELLES ET CHRONIQUE.

**Neuchâtel.** — Les officiers suivants ont obtenu, sur leur demande, un congé définitif du service militaire ; — à teneur de la loi, ils conservent les prérogatives d'honneur de leur grade :

Huguenin, Constant, capitaine de carabiniers, à la Chaux-de-Fonds. Meylan, Jules, aux Ponts ; Matile, Henri-Louis, au Locle ; Pochon, Louis-Auguste, à Cortaillod ; Juvet-Reuge, H.-Constant, à Buttes ; Junod, Edouard, à Lignières ; Quartier-la-Tente, Alfred, à Corcelles, capitaines d'infanterie. Humbert-Humbert, F., cap. quartier-maître, à Ch.-de-Fonds. Richard-Rauss, Edouard, cap. d'inf., à Ch.-de-Fonds. Monnier, Adolphe, lieutenant d'inf., à Dombresson. Joseph-Jeannot, Ul. ; Maisonneuve, Adolphe ; Guyot, Alexandre ; Junod, Eugène, 1<sup>ers</sup> sous-lieutenants d'infanterie, à Chaux-de-Fonds. Bock, Henri, 2<sup>me</sup> sous-lieut. d'infanterie, au Locle.

Le Conseil d'Etat a nommé au grade de 2<sup>me</sup> sous-lieutenant, le sous-officier Quartier, Ch.-Fréd.-Louis, à Fontainemelon.

Le corps d'officiers de ce canton vient de faire une perte regrettable en la personne de M. Gorgerat, Henri, capitaine au 23<sup>e</sup> d'infanterie,

**Vaud.** — Le 28 février dernier, le Conseil d'Etat a nommé :

1<sup>o</sup> M. Js Martin, à Genève, au grade de commandant du 113<sup>e</sup> bataillon ;  
2<sup>o</sup> M. Fs Michaud, à Orny, au grade de commandant du 111<sup>e</sup> bataillon ;  
3<sup>o</sup> M. Fs Devenoge, à Dizy, au grade de capitaine de la compagnie de mousquetaires n° 4, du 70<sup>e</sup> bataillon ;

4<sup>o</sup> M. Jn-Fs-Ls Monay, à Morges, au grade de capitaine de la compagnie de mousquetaires n° 1 du 111<sup>e</sup> bataillon ;

5<sup>o</sup> Dans la réserve cantonale :

### BATAILLON N° 7.

Capitaine aide-major, M. Henri Giriens, à Etoy ;  
Lieutenant quartier-maître, M. Fs Colomb, à St-Prex ;  
Capitaine de la compagnie de chasseurs de droite, M. Fc Kaupert, à Rolle ;  
Capitaine de la compagnie de chasseurs de gauche, M. Hri Soutter, à Morges ;  
Capitaine de mousquetaires n° 1, M. Jn-Fs-Gab. Colomb, à St-Prex ;  
Capitaine de mousquetaires n° 2, M. Fs-Hri Perret, à Bremblens.

### BATAILLON N° 8.

Capitaine aide-major, M. Ami Bugnon, à Nyon ;  
Capitaine quartier-maître, M. Marc Granger, à Nyon ;  
Capitaine des chasseurs de gauche, M. Jn-Mc Hermenjat, à Founex ;  
Capitaine de mousquetaires n° 1, M. Jn-Ls Brolliet, à La Rippe ;  
Capitaine de mousquetaires n° 2, M. Jn-Ls Humbert, à Begnins.

— Le 3 mars courant, il a nommé :

1<sup>o</sup> Capitaine de la compagnie de mousquetaires n° 4 du 26<sup>e</sup> bataillon,  
M. Abram-Philippe Chenevard, à Mézières.

2<sup>o</sup> Dans la réserve cantonale :

BATAILLON N° 6.

Capitaine aide-major, M. Ch. *Béboux*, à Cully ;  
Capitaine quartier-maître, M. Alexis *Bolomey*, à Lutry ;  
Capitaine des chasseurs de droite, M. H.-L.-G. *Duboux*, à Cully ;  
Capitaine des chasseurs de gauche, M. A.-F.-L. *Mercanton*, à Cully ;  
Capitaine de mousquetaires n° 1, M. F. *Gorjat*, à Cully ;  
Capitaine de mousquetaires n° 2, M. Fréd. *Ruffy*, à Lutry ;

BATAILLON N° 9.

Capitaine aide-major, M. F.-L. *Blanchet*, aux Clées ;  
Lieutenant quartier-maître, M. C.-H.-F. *Mussy*, au Chenit ;  
Capitaine des chasseurs de droite, M. A.-D. *Reymond*, à l'Abbaye ;  
Capitaine des chasseurs de gauche, M. Ch. *Nicole*, au Chenit ;  
Capitaine de mousquetaires n° 1, M. D.-F. *Grandjean*, à Juriens ;  
Capitaine de mousquetaires n° 2, M. Fritz *Wehrly*, à Orbe ;

BATAILLON N° 10.

Lieutenant aide-major, M. J.-L. *Favey*, à Pompaples ;  
Lieutenant quartier-maître, M. Ch. *Maurhoffer*, à Lausanne ;  
Capitaine des chasseurs de droite, M. F. *Champoud*, à Cossonay ;  
Capitaine des chasseurs de gauche, M. A.-L. *Carmentrand*, à Juriens ;  
Capitaine de mousquetaires n° 1, M. Férol *Piguet*, au Sentier ;  
Capitaine de mousquetaires n° 2, M. Louis *Cottier*, à Cossonay ;

BATAILLON N° 11.

Capitaine aide-major, M. Henri *André*, à Ste-Croix ;  
Capitaine quartier-maître, M. Fr. *Christin*, à Yverdon ;  
Capitaine des chasseurs de droite, M. J. *Guilloud*, à Champagne ;  
Capitaine des chasseurs de gauche, M. C.-F. *Aguet*, à Yverdon ;  
Capitaine de mousquetaires n° 1, M. Henri *Pahud*, à Yverdon ;  
Capitaine de mousquetaires n° 2, M. L. *Sueur*, à Ste-Croix.

BATAILLON N° 12.

Lieutenant aide-major, M. A.-S. *Vincent*, à Echallens ;  
Lieutenant quartier-maître, M. Marc *Avocat*, à Echallens ;  
Capitaine des chasseurs de droite, M. Victor *Deriaz*, à Cheseaux ;  
Capitaine des chasseurs de gauche, M. Elisée *Besson*, à Vuarrens ;  
Capitaine de mousquetaires n° 1, M. H.-L. *Perrin*, à Pailly ;  
Capitaine de mousquetaires n° 2, M. Henri *Gaudard*, à Bolely-Orjulaz.

— Le 4 mars, le Conseil d'Etat a nommé M. Henri *Butticaz*, au Treytorrens, à la place de voyer du district de Lavaux.

— Le 5 mars courant, le Conseil d'Etat a nommé les officiers ci-après dans le 5<sup>e</sup> bataillon de réserve cantonale :

Capitaine aide-major, M. *Delaraye*, Marc, à Lausanne ;  
Capitaine quartier-maître, M. *Despond*, Ls-Henri, à Lausanne ;  
Capitaine des chasseurs de droite, M. *Gruffel*, Ls-Fs-SI, à Lausanne ;  
Capitaine des chasseurs de gauche, M. *Hefti*, Melchior, à Lausanne ;  
Capitaine des mousquetaires n° 1, M. *Sorbière*, Louis, à Lausanne ;  
Capitaine des mousquetaires n° 2, M. *Noverraz*, Joseph, à Lausanne.

— Le 7, il a nommé :

Capitaine de la compagnie de mousquetaires n° 3 du 10<sup>e</sup> bataillon, M. *Oguey*,  
David, à Orbe ;  
Capitaine de la compagnie de mousquetaires n° 1 du 26<sup>e</sup> bataillon, M. *Etier*,  
Jean-Marc, à Founex.

— Le 10, il a nommé M. *Perret*, Fs-Aug., à Rennaz, capitaine des mousquetaires n° 2 du 3<sup>e</sup> bataillon de réserve cantonale.

— Le 11, il a nommé M. Adolphe *Kohler*, à Lausanne, capitaine de la compagnie de mousquetaires n° 3 du 113<sup>e</sup> bataillon.